Image not found or type unknown

Quelles droit pour les rtt

Par **patrick14**, le **07/06/2013** à **16:43**

bonjour, je travail a la poste et mon employeur a decider de nous enlever nos rtt (accord avec syndicats) mais je vien d'apprendre que certains vont peutetre les garder est-ce legale ??? alors que ces salarié ont le meme grade et la meme fonction que moi
merci

Par **P.M.**, le **07/06/2013** à **16:58**

Bonjour,
Il faudrait être sûr qu'il s'agisse de RTT et non pas d'un Repos Compensateur de Remplacement pour des heures supplémentaires mais dans l'un et l'autre cas, un nouvel Accord d'entreprise a dû être renégocié et conclu...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés